

REUNION DU 13 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize janvier à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 22 décembre 2016

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, M. BOURGEAU, M. BARBOT Pierrick, Mme PLANCHENAUT, Mme BRUNET, Mme PITON, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Absents excusés : Mme ALLARD Karine, M. FREULON Arnaud

Secrétaire de séance : M. FOULONNEAU Dominique.

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

1- RIVES GABARE

Convention d'entretien extérieur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre fluvial et d'hébergement « Rives Gabare » compétence de la Communauté de Communes du Haut-Anjou est fermé depuis le 1^{er} décembre dernier.

Il propose de mettre à disposition de la Communauté de Communes une partie des services de la Commune pour l'exercice de la compétence Centre fluvial et d'hébergement «Rives Gabare » :

Services mis à disposition : service technique pour les missions suivantes : Entretien des espaces extérieurs, Contrôle et surveillance du bâtiment

Matériel mis à disposition : Tracteur, tondeuse, souffleur, taille haie,...

Personnel mis à disposition : un Adjoint technique

Conditions de remboursement : par la Communauté de Communes, à hauteur de 17,83 € par heure de travail réalisée.

Afin de formaliser cette mise à disposition des services entre une commune membre et un établissement public de coopération intercommunale, il y a lieu d'entériner une convention entre la Communauté de Communes du Haut-Anjou et la Commune pour une durée de 6 mois qui entrera en vigueur dès le 1^{er} décembre 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la proposition de convention de mise à disposition des services entre la Communauté de Communes du Haut-Anjou et la Commune.

Comité de pilotage

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il souhaite demander à la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou la mise en place d'un comité de pilotage autour de Rives Gabare.

2- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 13 décembre 2016.

CTMA avenant portant sur la restauration et la reconnexion de l'ancienne boire à la Boire Daviers

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint informe le Conseil que la Communauté de Communes du Haut Anjou a demandé un avenant au Contrat Territorial en Milieux Aquatique pour intégrer les travaux supplémentaires.

Boire de Soudon

Il expose au Conseil que suite au constat de malfaçons sur les passerelles, la Communauté de Communes Loir et Sarthe et la Communauté de Communes du Haut Anjou n'ont pas réceptionné les travaux. Il précise qu'en attendant la démolition puis la reconstruction de l'ensemble des passerelles, la circulation est interdite sur les chemins communaux de l'Echilarderie et du Roy.

B - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU

1- CONSEIL D'INSTALLATION DU 3 JANVIER 2017

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du Conseil communautaire du 3 janvier et présente le bureau de la gouvernance.

2- PARTICIPATION DES CONSEILLERS AUX COMMISSIONS

1. Projet de territoire : M. BARBOT Henri
2. Ressources Humaines et Système d'information – Communication : Mme BRUNET
Administration Générale- Maisons de Services au Public : M. BARBOT Henri
3. Finances – Budget : M. BARBOT - Pacte fiscal –Mutualisation : M. LETHIELLEUX Clément
4. Développement économique - Agriculture : M. BARBOT Henri, M. BOURGEOU
5. Aménagement du territoire, création de voies, Habitat, SDTAN, OPAH, SCOT : M. DESLANDES
Jean-Louis
6. Tourisme, Office de Tourisme, Gestion des équipements touristiques : Mme FOUCHER, M.
LETHIELLEUX Jean-Michel
7. Environnement, Déchets, GEMAPI, Schéma de méthanisation : M. BARBOT Pierrick
8. Eau potable, Assainissement, SPANC, Assainissement collectif : M. FOULONNEAU
9. Voirie, Travaux et entretien Chemins haies : M. FOULONNEAU
10. Action sociale, CIAS, Pôles Santé Social : Mme ALLARD, Mme PITON
11. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Sport, Informatique scolaire : Mme PLANCHENAU, Mme
ALLARD, M. LETHIELLEUX Jean-Michel
12. Culture, Bibliothèques, CLEA, Musique : Mme BRUNET, M. LETHIELLEUX Jean-Michel

3- LE 16 JANVIER CEREMONIE DES VŒUX AUX ELUS DU TERRITOIRE

C - COMMUNE

COMMISSIONS :

1. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

Mme FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que l'A.P.E. invite les Conseillers à partager sa galette d'anniversaire le 20 janvier à l'Espace Bontemps à 19h.

2. PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT

M. FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du S.I.A.E.P. de la Sarthe Angevine du 7 décembre 2016.

20h35 – Arrivée de M. BOURGEOU Philippe.

DELIBERATIONS :

3. TRAVAUX VOIRIE Attribution du marché Travaux voirie : Route de Chateauneuf, rue du Gravier et Sentier des Reitries

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2016 approuvant les travaux de mise en place d'un aménagement de sécurité avec la pose de bordure et réfection du revêtement route de Châteauneuf, la création de place de stationnement avec la pose de bordure et revêtement rue du Gravier et la mise en place d'un revêtement à l'entrée du sentier des Reitries.

Monsieur FOULONNEAU Adjoint au Maire, informe le Conseil que des négociations ont été engagées avec les cinq entreprises ayant répondu, comme le permet le règlement de consultation.

Il rappelle que les critères retenus pour le jugement des offres étaient pondérés de la manière suivante :

- ❖ Critère 1 : Prix des prestations 60 %
- ❖ Critère 2 : Qualité technique des prestations 30%
- ❖ Critère 3 : Délais d'exécution 10%

Il présente les tableaux d'analyse des offres remis et le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres concernant les travaux l'aménagement de la route de Chateauneuf, la création de place de stationnement avec la pose de bordure et revêtement rue du Gravier et la mise en place d'un revêtement à l'entrée du sentier des Reitries.

La Commission propose de retenir l'offre ci-dessous comprenant la variante revêtement chaussée :

Budget	Route de CHATEAUNEUF 36 000 €		Rue du Gravier 5 300 €		Sentier des Reitries 2 200 €		Total 43 500 €	
ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
S.A.S. JUGE Camille	30 626.00	36 751.20	3 366.30	4 039.56	1 596.25	1 915.50	35 588.55	42 706.26

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et a l'unanimité des membres présents

- APPROUVE les propositions de la Commission d'appel d'offres et le choix de l'entreprise attributaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec le entreprise mentionnée ci-dessus,
- DECIDE de donner tous pouvoir au Maire et aux Adjointes pour signer tout document relatif à cette attribution de marché.

4. L'A.P.E. demande subvention Classe de Neige 2017

Mme FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que l'Association n'a pas adressé de demande écrite.

EXPOSÉ :

5. L'ASSOCIATION ANJOU 3 RIVIERES

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint expose au Conseil que L'Association « Anjou 3 Rivières » succède à l'Association « Office de Tourisme Anjou 3 Rivières » qui du fait de la recomposition territoriale, effective au 1er janvier 2017, perd une partie de son objet social (l'Office de Tourisme) et n'a plus de limite administrative à son activité.

Il précise que l'action de l'association s'étend sur le territoire des collectivités territoriales partenaires, notamment sur les Basses Vallées Angevines et qu'elle a pour but de valoriser le territoire :

- préserver et faire connaître ses milieux naturels (BVA, Bois, bocage...)
- entretenir et transmettre la connaissance des interactions entre l'homme et la nature
- faire découvrir ses richesses patrimoniales, historiques et culturelles
- promouvoir un tourisme vert sur ce territoire.

INFORMATION :

11. DELIVRANCE DES TITRES – CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter de février 2017, les communes non équipées de dispositifs de recueil se verront déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de CNI. Les Communes qui souhaiteraient conserver un contact avec l'utilisateur dans ce domaine pourront lui offrir, sur la base du volontariat, et avec un équipement basique, de nouveaux services d'aides à la demande de titre, notamment la pré-demande en ligne de CNI, en assistant les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique. Elles pourront également, avec le même équipement de base, assister les usagers pour leur pré-demande de passeport, ainsi que pour leur demande de permis de conduire ou de carte grise.

QUESTIONS DIVERSES :

12. HYDRATOP Inventaire visuel des zones humides le mardi 24 janvier 2017

13. ASSOCIATION SOLIPASS TIERCE ET SOLIPASS CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE fusionnent au 1^{er} janvier 2017

14. COMMISSION PATRIMOINE BATI ET URBANISME

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint présente au Conseil les devis concernant les travaux d'électricité :

- Salle de sport Points lumineux extérieurs : 812.65 €TTC
- Les Amandiers Dépannage rampe de spots « bar » : 872,69 €TTC.

Le Conseil municipal autorise l'adjoint à signer les devis ci-dessus de la SARL Jean-Damien BARBOT.